

Villaz

& VOUS

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N°51
NOV. - DÉC. 2025
JAN. - FÉV. 2026



PROJETS
Subventions perçues
pages 4 à 7

FOCUS
Evénements
pages 10 à 13

ASSOCIATIONS
Cahier spécial
pages 16 à 19

Retour en images



Une soirée du 13 juillet comme on les aime à Villaz : des lampions, les sourires des enfants, des Wahou en admirant le feu d'artifice, de la musique et une restauration au top !



Le cor des Alpes a eu beaucoup de succès lors du Forum des Associations, qui a regroupé cette année encore la plupart des associations villazoises venues rencontrer leurs adhérents.



Malgré le temps, les Villazoises étaient au rendez-vous des festivités proposées pendant le week-end de la Vogue et de nombreux participants se sont prêtés au jeu des épreuves du 2e Festirun de Vill.



Une nouveauté très appréciée cette année pendant l'exposition ARTYSHOW : le coin cosy lecture proposé par la bibliothèque municipale.



La traditionnelle photo des marcheurs pour Octobre Rose devant la Mairie. Chaque année, la bonne humeur et la convivialité sont de mise, quelle que soit la météo.



Gros succès pour la 2^e édition du cyclo-cross de Villaz, seule épreuve nocturne de la région : 268 participants dans la journée, dont 53 seniors pros pour la nocturne. À également été proposée une chouette initiation pour les enfants.



LE MOT du Maire

J'espère que vous avez toutes et tous passé un bel été avec vos familles et vos amis, ainsi qu'une bonne rentrée.

Pour une partie des Villazoises, je pense à nos agriculteurs, la période a malheureusement été marquée par une très forte inquiétude à la suite de la parution fin juin de la dermatose nodulaire en Savoie, puis dans l'Albanais. Cette maladie virale sournoise et grave, qui affecte uniquement les bovins, se transmet essentiellement par des insectes tels que les mouches et les taons. Au-delà de toutes les dispositions de prévention mises en place par la Préfecture et une exceptionnelle mobilisation collective, l'euthanasie des bovins touchés et de l'ensemble des bovins présents dans un foyer a dû être décidée.

À l'heure où j'écris, 44 foyers en Haute-Savoie ont été confirmés. Notre commune, qui a été intégrée dans la zone de surveillance, n'a heureusement pas été touchée. La vaccination, qui a débuté durant la 3^e semaine de juillet, a montré toute son efficacité et a maintenant apporté un certain soulagement à tous nos agriculteurs. Souhaitons la confirmation de la fin du cauchemar et un rapide repeuplement des troupeaux pour les agriculteurs qui ont dû euthanasier leur cheptel.

Autre sujet qui inquiète de nombreux habitants du Grand Anancy : le PLUi-HMB !

Après l'enquête publique close le 27 juin, la commission d'enquête, composée des 7 membres désignés par le Président du Tribunal Administratif, a analysé les divers avis (Etat, Chambre d'Agriculture, Scot, Autorités Environnementales, Département, Communes et contributions des habitants) et a rendu son rapport et ses conclusions. S'ouvre maintenant une nouvelle période d'analyses et d'arbitrages, toujours en cohérence avec les orientations du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) pour formaliser les documents qui seront présentés à l'approbation du Conseil Communautaire fin 2025. Dans l'état et malgré les efforts des communes, il semblerait que les surfaces constructibles proposées soient encore trop importantes.

Je terminerai en vous informant qu'après le recensement de ce début d'année, notre population municipale est maintenant de 3 723 habitants, contre 3 222 au recensement de 2019. J'en profite pour souhaiter une nouvelle fois, avec toute l'équipe municipale, la bienvenue à tous nos nouveaux habitants. Nous sommes désormais officiellement concernés par toutes les obligations de la loi SRU, dont je vous ai parlé plusieurs fois, loi qui s'applique dès 3 500 habitants.

Enfin, la rentrée scolaire s'est bien passée pour nos 336 élèves inscrits pour l'année 2025-2026. Cet effectif nous a malheureusement contraints à fermer temporairement une classe, malgré la croissance de la population.

Belle fin d'automne à toutes et à tous.

Votre Maire,
Christian Martinod



Directeur de publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Aurélie Gomila, adjointe au Maire ; Sophie Feissel, conseillère déléguée.

Ont participé à ce numéro : Christian Lépinard, Catherine Daniel, Lionel Roques, adjoints au Maire ; Alain Falabrino, Denis Convers, Jean-Jacques Wroblewski, conseillers municipaux délégués.

Crédits photos : Mairie / Les associations / Bruno Vagnotti

Extension du cimetière de Villaz

Historiquement situé dans l'environnement immédiat de l'église, le cimetière de Villaz a été déplacé dans le secteur des Cruets dans les années soixante, pour disposer d'un équipement moderne et plus vaste, adapté à la démographie de la commune et aux pratiques funéraires en évolution. L'enceinte actuelle permet d'accueillir plusieurs types de sépultures et elle est dotée d'un petit jardin du souvenir. Si elle donne toute satisfaction, sa capacité s'est progressivement réduite au point de devenir insuffisante. C'est pourquoi la commune a engagé une réflexion en vue de réaliser une extension prévue en deux phases, afin de satisfaire les besoins jusqu'en 2040, puis jusqu'en 2060.

La première phase, validée dans son principe par les élus, va consister à aménager une nouvelle zone d'accueil des sépultures. Elle se situera rue des écoles, à l'est du cimetière actuel, entre la zone de jeux et le parking bordé au nord par le chemin des Cruets. Le principe d'une enceinte unique sera maintenu. D'une surface approximative de 1500 m², suffisante pour les quinze années à venir, la plateforme à réaliser sera close suivant les règles applicables aux espaces funéraires. Elle permettra de proposer aux familles des défunts des emplacements pour les inhumations en caveau, en cavurne et en colombarium.

La procédure d'extension est très précise. Elle suppose l'obtention d'une autorisation préfectorale avec avis du « Conseil départemental

de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques » et la réalisation d'une enquête publique. Le travail de mise au point du projet est en cours. Par ailleurs, une étude, confiée à un cabinet spécialisé en hydrogéologie, a confirmé la faisabilité de l'opération. Il s'agit à présent de finaliser le projet et engager toutes les démarches nécessaires, après approbation formelle du Conseil Municipal.

La première phase utilisera des terrains municipaux. L'extension projetée s'accompagnera de travaux d'adaptation, pour une bonne intégration dans le tissu urbain local, avec la volonté de continuer à disposer d'un nombre de places de stationnement sensiblement identique. Idéalement, la commune vise un démarrage des travaux début 2026.



Rénovation énergétique et mise aux normes de la salle d'animation

La salle d'animation, ancienne fruitière, est un bâtiment polyvalent accueillant de nombreuses activités socioculturelles et sportives. Construite en 1910 puis agrandie en 1980, cette infrastructure emblématique nécessite aujourd'hui une rénovation pour répondre aux exigences actuelles en matière de performance énergétique, de sécurité et d'accessibilité.

Un diagnostic réalisé par le SYANE sur plusieurs bâtiments communaux a mis en évidence que la salle d'animation figurait parmi les plus importants consommateurs d'énergie de la commune. La municipalité a décidé d'engager un projet de rénovation énergétique global, articulé autour de trois objectifs majeurs :

- Réduire la consommation énergétique d'au moins 60% : amélioration de l'isolation, remplacement des éclairages par des lampes LED ;
- Assurer la conformité réglementaire : mise aux normes de sécurité incendie et accessibilité PMR ;
- Améliorer le confort des usagers : modernisation des équipements de chauffage, de ventilation et d'éclairage pour offrir un environnement plus agréable et plus sain.

Les travaux prévus comprendront notamment :

- L'isolation thermique par l'extérieur,
- L'isolation des rampants de toiture, le remplacement de la couverture, la pose d'un pare-pluie et de sorties de toiture pour les VMC double flux,
- Le remplacement complet des menuiseries extérieures, avec finitions et reprises des tableaux,

- La modification du sas d'entrée vitré,
- La mise en conformité des issues de secours selon les normes ERP,
- La dépose du balcon existant,
- L'installation de deux systèmes de ventilation double flux (un pour la salle d'animation et un pour la salle de sport), reliés à la chaudière bois actuelle pour le préchauffage de l'air.

Afin de garantir une accessibilité optimale à tous, un ascenseur sera également installé pour permettre l'accès à la salle de gym située à l'étage. De plus, les sanitaires seront rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

La commune profitera de ces travaux pour installer une sonorisation dans la salle d'animation, facilitant ainsi l'organisation des Conseils Municipaux, réunions publiques et événements.

Avec cette opération, nous confirmons notre engagement en faveur de la transition énergétique, de l'accessibilité pour tous et de la valorisation durable de notre patrimoine communal.



Pour financer ce projet d'envergure, la commune a déposé plusieurs demandes de subventions auprès de différents partenaires institutionnels. À ce jour, une aide de 200 000 € a été obtenue auprès du Conseil départemental de la Haute-Savoie. D'autres dossiers sont en attente de notification.

Mission accomplie !

Depuis fin octobre, les associations et professionnels qui utilisent la salle d'animation ont été repositionnés dans d'autres salles de la commune de Villaz et dans quelques-unes des communes voisines.

Merci à tous pour la compréhension et la bienveillance, cette action n'aurait pu s'effectuer sans l'investissement et l'écoute de chacun.

Les travaux commenceront le 3 novembre, pour une livraison théorique début septembre 2026.



Le projet des Cruets : un nouveau pôle pour la petite enfance et le logement à Villaz

Sur un terrain acquis par la commune au début des années 2000, identifié comme zone à urbaniser pour accueillir des équipements structurants ou des constructions d'intérêt général, le projet des Cruets va enfin se concrétiser début 2026.

Après plus de dix-huit mois de travaux, ce nouvel ensemble accueillera notamment une crèche de 55 berceaux, gérée par l'association Les Renardeaux. Sur plus de 750 m², les nouveaux locaux réuniront la micro-crèche actuelle et le multi-accueil, aujourd'hui installés sur deux sites distincts.

Un bâtiment exemplaire sur le plan environnemental

Conçu selon une approche bioclimatique et économe en énergie, le futur bâtiment sera chauffé par une chaudière à bois mutualisée avec l'ensemble du projet. L'ensemble est en passe d'obtenir le label « LabelVie », qui valorise les structures de la petite enfance engagées dans la transition écologique et sociale.

Des logements pour favoriser la mixité

À proximité de la crèche, un ensemble de 20 logements locatifs, du T2 au T4, verra également le jour. Un bâtiment annexe accueillera, en outre, 10 logements en BRS (Bail Réel Solidaire), un dispositif innovant qui facilite l'accès à la propriété pour les ménages aux revenus modestes.

Le Bail Réel Solidaire, qu'est-ce que c'est ?

Ce dispositif permet d'acheter un logement sans acquérir le terrain, resté propriété d'un organisme foncier solidaire (OFS). L'acquéreur signe un bail de longue durée pour l'usage du terrain et profite ainsi d'un prix d'achat réduit. En cas de revente, le prix est encadré, garantissant la pérennité du logement abordable pour les futurs acquéreurs.



Ce projet bénéficie d'un soutien financier important des collectivités et de la CAF. Sur un budget total de 2,5 millions d'euros TTC pour la construction de la crèche, 55 % du montant HT est couvert par des subventions provenant de la CAF (614 000 €), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (353 000 €) et du Conseil départemental de la Haute-Savoie (200 000 €).



Une nouvelle rentrée scolaire pour nos enseignants et une dernière année de carrière pour Joëlle Rodrigue, la directrice

Cette année, nous avons 13 classes pour 336 élèves, avec la répartition des enseignants suivante :

- PS** > Lucas Pettorossi
- PS/MS** > Christelle Lafeuille
- PS/MS** > Serge Créa et Marie Decroix
- GS** > Élodie Lavanchy
- GS/CP** > Emilie Aujouannet
- GS** > Odile Pellissier et Anaïs Fernandez-Cava
- CP** > Delphine Bresse
- CE1** > Sandrine Emonet

CE1/CE2 > Charlotte Nennig et Audrey Colombain

CE2 > Viviane Thomasson

CM1 > Karine Lesage

CM1/CM2 > Julie Bernard

CM1/CM2 > Maryline Bertherat

Sans oublier les AESH :

Sandrine Anstett, Magali Puf et Lola Vincent.

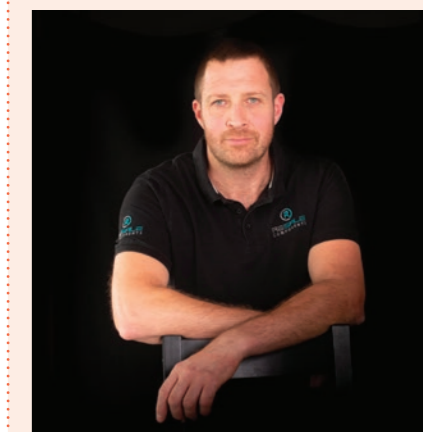
Nous souhaitons à toutes et tous une très belle année scolaire 2025-2026.



Nous remercions la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'aide de 3 445 € accordée pour l'installation de six bornes anti-bélier aux abords du groupe scolaire.



Nous remercions le Département de la Haute-Savoie pour la subvention de 19 500 € perçue pour l'opération de Sécurisation de la circulation route du Pré Fleuri, de la RD au chemin des Cruets.



L'équipe municipale a le plaisir d'accueillir Ludovic Martinod suite à la démission de Bernard Clary pour raison de santé. Ludovic était le suivant non élu en 2020 sur la liste de Christian Martinod. Nous souhaitons le plus rapide rétablissement à Bernard Clary et le remercions vivement pour son engagement actif et ses compétences appréciées durant trois mandats, dont deux en tant qu'adjoint. Denis Convers et Alain Falabrino, déjà membres de la commission voirie / environnement / sécurité, en assurent à présent l'animation en tant que conseillers délégués.



Aider, c'est notre métier !



L'ADMR du Parmelan s'engage à proposer des services d'aide et d'accompagnement à la personne, de qualité, pour tous ceux et celles qui en ont besoin en milieu urbain et rural, du début à la fin de vie. En 2024, l'ADMR a aidé 315 familles avec plus de 26 433 heures d'interventions auprès de ses bénéficiaires.

Contrairement aux idées reçues, l'ADMR ne s'adresse pas seulement aux personnes âgées, mais propose d'accompagner toutes les personnes en situation de vulnérabilité, aînés, personnes en situation de handicap ou familles ayant besoin de soutien.

Faites appel à l'ADMR du Parmelan selon votre besoin :

Services et soins aux seniors
Soins d'hygiène, aide à domicile et activités sociales, afin de maintenir l'autonomie et le maintien à domicile, le tout dans les valeurs du respect, de l'écoute et de la proximité.

Accompagnement au handicap
Services sur-mesure d'aides aux personnes en situation de handicap pour maintenir des bonnes conditions de vie et de sécurité.

Enfance et parentalité
Services d'aide aux familles fragilisées par des difficultés passagères ou durables.

Entretien de la maison
Entretien courant du lieu, de même que des services de portage des repas et du soutien dans les tâches du quotidien. Les services sont éligibles à des aides financières de l'état.

ADMR du Parmelan
9 Place de la République
74570 Thorens-Glières
Tel : 04 50 22 45 44
Mail : accueil.parmelan@fede74.admr.org



SITES D'INFORMATIONS UTILES À CONNAITRE

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr : le site officiel des personnes âgées et leurs proches, pour tout savoir sur les aides, les droits et les démarches.

www.monparcourshandicap.gouv.fr : le site d'information officiel pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants.



UNE CENTENAIRE DIGNEMENT FÊTÉE

A l'initiative du CCAS et de l'ADMR du Parmelan, les 100 ans de M^{me} VALOT ont été fêtés à la Mairie de Villaz le 15 juillet lors d'un moment très convivial.

Etaient présents : la famille de Madame VALOT, des membres du Conseil Municipal, du CCAS et de l'ADMR. Monsieur le Maire a rappelé son parcours de vie depuis 1925 et son arrivée à Villaz en 2010.

Nous lui souhaitons encore un joyeux anniversaire.



Le service de transport Sibra à la demande, mode d'emploi !

Lancé il y a un an, le service de transport Sibra à la Demande permet de compléter l'offre de transport en commun sur le territoire du Grand Annecy.

Sibra à la Demande permet de connecter les communes du GA entre elles et d'accéder rapidement au réseau de lignes régulières structurantes. Plus de 72 000 personnes ont été transportées lors de la première année du service.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Sibra à la Demande est un service de transport uniquement sur réservation, de 1 mois à 2 heures à l'avance. Il est fonction des disponibilités. Un véhicule vient vous récupérer à l'arrêt de bus le plus proche de votre départ et vous dépose à l'arrêt de bus le plus proche de votre arrivée.

Pour réserver, quatre possibilités :

- Appli Sibra Résa 7j/7 et 24h/24.
- Site Internet : mobilites.grandannecy.fr 7j/7 et 24h/24.
- Téléphone : 04 65 40 60 06, du lundi au vendredi de 7h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 17h.
- Mail : reservation-sibra@keolis.com jusqu'à la veille avant 18h.

Une fois la réservation réalisée, un message de confirmation vous est envoyé et un rappel transmis la veille.

Le jour de la réservation, 30 minutes avant l'arrivée du conducteur, un SMS ou une notification via l'application vous indique son heure d'arrivée précise.

Une réservation est possible pour 1 à 5 personnes maximum.

La zone desservie pour Villaz

Six zones géographiques sont définies sur le territoire du Grand Annecy (A, B, C, D, E, F). La commune de Villaz est intégrée à la zone C.

Les trajets peuvent se faire entre deux arrêts (Réseau Sibra, transport scolaire ou cars régionaux) de la zone, de même que vers et depuis les points de connexion avec les lignes du réseau régulier Sibra : Pringy Gare, La Salle Pringy, Parc des Glaisins, Campus.

Les horaires de fonctionnement

Du lundi au samedi de 6h à 20h et le dimanche et jours fériés de 8h à 20h.

Le tarif pour utiliser Sibra à la Demande

Le service est accessible au tarif du réseau régulier Sibra (ticket unitaire ou abonnement). A bord, le conducteur pourra vous vendre un titre de transport au tarif de 2€.

Le service Sibra Access

Sibra à la Demande est combiné au transport de personnes à mobilité réduite Sibra Access. Ce dernier est réservé aux personnes acceptées à la suite d'une commission d'adhésion qui étudie le dossier médical, ou bien aux personnes porteuses de la carte CMI invalidité. Au même titre que Sibra à la Demande, ce service est accessible uniquement sur réservation. Il permet un transport d'adresse à adresse, au sein des communes du GA.

QUE FAIRE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ?

Les violences intrafamiliales (VIF) englobent toutes les formes de violences qui se produisent au sein de la famille, y compris les violences conjugales (physiques, psychologiques et économiques).

La commission Affaires Sociales et le CCAS ont adapté au territoire de Villaz le guide développé par la ville d'Annecy, avec l'aide de l'AVIJ.

Ce livret donne des clefs de lecture pour identifier les faits de violence et se saisir des dispositifs de signalement, d'aide et de soutien existants. Il liste l'ensemble des contacts à connaître, que ce soit pour les victimes ou les témoins.

Le guide est disponible en Mairie et dans différents lieux de Villaz (Pôle de santé, bibliothèque, commerces...). Vous pouvez également le télécharger au format PDF sur le site Internet de la commune.



COMMUNAUTÉ 360 HAUTE-SAVOIE ET DINA 74

La Communauté 360 Haute-Savoie et le DINA 74 sont deux dispositifs ressources pour les personnes en situation de handicap, leurs proches et les professionnels.

Communauté 360 Haute-Savoie propose une écoute, une orientation et un accompagnement personnalisé pour toute situation de handicap, quel que soit l'âge ou le type de handicap. Elle s'adresse aux personnes concernées, à leurs proches aidants comme aux professionnels.

DINA 74 (Dispositif d'Inclusion et d'Accompagnement) facilite l'accès des enfants de 0 à 17 ans en situation de handicap aux activités de loisirs, sportives, culturelles et de la petite enfance, sur le temps péri et extra-scolaire. Il accompagne les familles ainsi que les structures dans la mise en œuvre de solutions inclusives et adaptées.

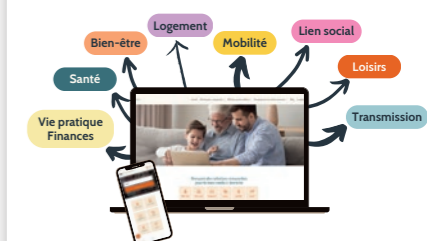
N'hésitez pas à solliciter ces dispositifs pour toute question ou besoin d'accompagnement.



Des idées concrètes pour aider votre proche... et vous sentir moins seul(e).

Votre proche âgé vit à domicile ? Vous l'accompagnez de plus en plus dans ses démarches, voire au quotidien ?

Toutpourlesaidants.com vous aide à trouver des réponses concrètes, simples, positives — pour votre proche et pour vous.



Parfois, il suffit de savoir que ça existe. Et d'oser essayer.



Édition 2025 d'Octobre Rose à Villaz

Dimanche 12 octobre a eu lieu, pour la 9^e année, la marche solidaire organisée par la Mairie et le CCAS, dans le cadre de la mobilisation pour le dépistage du cancer du sein. Étaient présents le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie et les associations Les Drôles de Rames et Jeune & Rose. On constate avec plaisir une augmentation du nombre de marcheurs d'année en année. Environ 160 personnes étaient présentes pour cette 9^e édition.

La matinée s'est déroulée dans une ambiance amicale et sportive. Elle s'est conclue par un tirage au sort et un pot convivial, avec la participation des élus du Conseil Municipal et du CCAS.

De nombreux lots de tombola, offerts par des commerçants, des associations et une entreprise de Villaz, ainsi que des entreprises extérieures, ont été remis par tirage au sort aux participants. Merci à : Sport FOR'ME de Villaz, Carrefour Express, Côté Bien-Être, Sculpt & Care, Marche en Fillière, Créatifs coiffeur, la boulangerie Monette, l'Auberge de Villaz, la boucherie Le p'tiou Cousin, la fruitière Chabert, les Biscuits Bio des Savoie, l'Office du Tourisme d'Annecy, la pharmacie Vivant, Villaz en Fleurs, Excoffier Alpine Team et TSL.

La valeur totale de ces lots est de 1250,50 €.



La cagnotte de 605 €, récoltée pendant la manifestation par l'achat de tickets de tombola, a été reversée aux trois associations présentes : le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie, Les Drôles de Rames et Jeune & Rose.

De même, les contributions des associations de Villaz, pour une valeur globale de 2 100 €, ont été remises équitablement aux trois partenaires. Merci à elles pour leur investissement et leur engagement !



Le Tennis Club de Villaz est heureux d'avoir contribué à Octobre Rose en donnant 600 € récoltés en se mobilisant auprès de ses adhérents.



Le groupe vocal de La Voix En Chœur A Cœur, solidaire de la cause du combat pour le cancer du sein, a répondu naturellement présent en remettant une participation globale de 150 €.



Le FJEP a fait parvenir un don de 250 € à chacune des trois associations présentes.



L'ASP Villaz a remis l'intégralité des recettes de la buvette de la matinée, ainsi que de la vente de maquillage proposée cette année, soit 300 €. A noter également : l'engagement des équipes féminines qui ont porté des maillots roses durant les matchs du week-end.



FER A VILL' a remis des chèques d'une valeur globale de 300 €.



L'Echo du Parmelan a accueilli en fanfare les participant.e.s, dès 9 heures et jusqu'à leur départ pour la marche solidaire, une animation musicale toujours très appréciée.



Les bénévoles de Marche en Fillière ont encadré la marche solidaire de 6 kilomètres comme les années précédentes. L'ensemble du parcours s'est déroulé dans la bonne humeur, grâce à leur entrain et leur professionnalisme. L'association a également offert une paire de bâtons de marche comme lot pour la tombola.



Un remerciement particulier à l'entreprise Sport FOR'ME de Villaz, ainsi qu'à l'entreprise Sculpt & Care, qui nous ont rejoints cette année et qui ont offert pour la tombola des lots d'une valeur totale de 416 € pour la première, 117 € pour la seconde.

ENCORE UN GRAND MERCI :

- A tous ces généreux donateurs (commerçants, associations, entreprises) pour leur soutien, réelle source de motivation pour continuer notre engagement.
- A tous les participants, dont beaucoup sont fidèles à cette manifestation depuis 2017. Leur présence est précieuse et souligne l'intérêt de la mobilisation.
- Au Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie et les associations Les Drôles de Rames et Jeune & Rose, qui nous font confiance chaque année.



ARTYSHOW 2025 a fermé ses portes

et restent dans l'air de beaux moments de rencontre entre les artistes et les visiteurs, habitants, adultes et enfants de Villaz et d'ailleurs.



L'équipe ARTYSHOW poursuit sa route, tentant toujours de mêler l'art et la vie locale. C'est une architecture délicate : construire un moment, une exposition, une semaine culturelle, où tout un chacun peut puiser son petit quelque chose, une émotion, une découverte, une rencontre... Pour cette édition, les travaux de la salle d'animation nous ont conduits à programmer ARTYSHOW fin septembre au lieu de mi-novembre.



Les enfants sont venus nombreux et étaient très fiers de montrer leur réalisation aux adultes

Des ateliers et une semaine culturelle qui précèdent le week-end d'ouverture au public

Création d'un bas-relief avec l'école et le centre de loisirs, atelier d'illustration à la bibliothèque, visites guidées par des médiateurs culturels, lecture théâtrale au cœur de l'exposition, intermède musical pendant le week-end, exposition de tableaux à la bibliothèque et la maison médicale... Tous ces moments imaginés et proposés aux habitants petits et grands ont trouvé leur public et permis à ARTYSHOW de grandir encore un peu plus !



Atelier de création d'une illustration à partir de la lecture d'une histoire



Les bébés aussi aiment l'art !

À noter que, cette année, même les tout-petits de la crèche sont venus visiter l'exposition, ouverte spécialement à leur attention. Une sensibilisation à l'art dès le berceau pour les petits qui ont manifesté leur intérêt en pointant du doigt, vocalisant devant certaines œuvres...



Paroles de visiteurs

“ C'est d'une très haute qualité... Sincères félicitations aux artistes !

“ Une belle expo ! Et ce petit coin lecture qui nous accueille, tout en chaleur... C'est parfait ! On reviendra l'année prochaine. Bravo aux artistes et aux organisateurs.

“ Une découverte ! Je ne mangerai plus jamais un artichaut sans penser à cette magnifique expo, d'une richesse et d'une variété d'artistes qui se complètent à merveille et nous donnent de grandes et belles émotions.

Paroles d'artistes

“ Merci à toute l'équipe ARTYSHOW ! Vous nous avez permis de faire découvrir nos œuvres, j'ai rarement participé à un salon aussi convivial.

“ Je repars le cœur joyeux, avec quelques trésors en poche et de nouvelles envies de créations en tête. Encore merci !



Les artistes de l'édition 2025

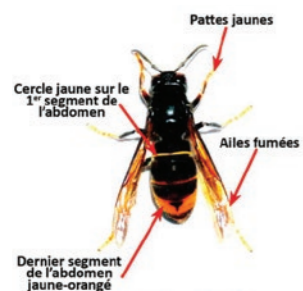
Un week-end ouvert au public en présence des artistes

S'il est difficile de compter précisément le nombre de visiteurs, on peut sans exagérer affirmer que l'affluence grandit d'année en année. Cette fréquentation résulte à la fois de la sélection artistique présentée, mais également des animations et événements proposés en amont. Nous tenons à remercier chaleureusement les structures de Villaz qui s'engagent aux côtés de la Mairie : bibliothèque, école, centre de loisirs, maison médicale... Le calendrier un peu contraint de cette année ne nous a pas permis de proposer des réalisations des enfants aux commerçants.

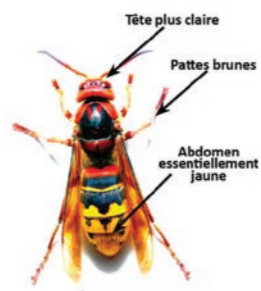
Un grand merci aux artistes : Ana Weber, Audrey Peli, Chado, Christiane Sottile, Draz, Elisabeth Schneider, Elodie Tribut et Marie Vo Chevalier, ainsi que Hervé Soujol pour le OFF !

Le frelon asiatique à pattes jaunes

FRELON ASIATIQUE = DANGER COMMENT L'IDENTIFIER



Frelon asiatique à détruire (taille réelle 3 cm).



Frelon européen à préserver (taille jusqu'à 4 cm).

Très souvent confondu avec le frelon européen, le frelon asiatique est une espèce envahissante originaire d'Asie.

Légèrement plus petit, il crée des nids plus volumineux comptant plusieurs milliers d'individus. C'est un prédateur des abeilles et des insectes pollinisateurs. Son implantation est avérée et durable sur tout le territoire. Les communes du Grand Annecy sont fortement impactées : 3 000 nids estimés sur le département en 2025, dont 40% sur le GA.

Le GDS (Groupement de Défense Sanitaire) des Savoie anime la lutte contre le frelon asiatique et contribue au financement pour la destruction des nids, en partenariat avec le GA. Le budget alloué en 2025 est de 15 000 €. Le coût moyen de destruction d'un nid est de 150 €.

Lorsque la présence d'un nid de frelons asiatiques est suspectée, un échange avec un apiculteur aide à se forger un avis. Les règles élémentaires de prudence

imposent de ne pas intervenir sur le nid, même avec une tenue d'apiculteur, protection très insuffisante contre les piqures.

Il faut contacter les référents locaux du GDS des Savoie et les gestionnaires de la plateforme de signalement www.frelonsasiatiques.fr qui prendront en charge la procédure de détection et de destruction du nid.

Nous remercions notre référent local Lionel Burdet : lioburdet@gmail.com - 07 68 03 84 19, 89 Chemin d'Arcey. Vous pouvez également contacter François Lavorel : francois.lavorel@wanadoo.fr - 06 87 37 47 36, 22 Chemin de l'Abbaye à Annecy, ou la Mairie qui relaiera votre demande.

Vous prêtez attention à la biodiversité, vous appréciez le butinage des abeilles, vous aimez le miel ? Alors, aidez à maintenir la quiétude de nos avettes en diminuant la pression de ce prédateur envahissant par votre veille attentive !

RÉSULTATS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

Adresses d'habitation (A)	1097
Adresses collectives	124
Résidences principales (E)	1 566
Total (F+G+H) des logements occasionnels (F), Résidences secondaires (G), Logements vacants (H)	127
Total des logements enquêtés (I=E+F+G+H)	1 693
Total des bulletins individuels	3 723
Fiches de logement non enquêtés (K)	41
Total des logements d'habitation (O=I+K)	1 734

Un arrêté a été pris par le Maire pour interdire le dépôt des déchets dans les moloks entre 21h et 7h.

Merci de respecter ces horaires !



INCIVILITÉS

Voici trois photos prises le 29 septembre à la zone de collecte des déchets de Ronzier.

Au-delà de l'infraction à la réglementation pouvant être sanctionnée par une verbalisation et du caractère potentiellement dangereux des objets déposés, nos agents vont devoir prendre du temps pour nettoyer et emmener ces objets en déchèterie !

Si vous êtes témoin de dépôts sauvages, n'hésitez pas à appeler immédiatement la Mairie ou la Gendarmerie.



Une rentrée réussie pour le Service Enfance Jeunesse de Villaz



La rentrée 2025 a démarré sous les meilleurs auspices au Service Enfance Jeunesse de Villaz. Petits et grands ont retrouvé le chemin de nos accueils avec enthousiasme et les premiers jours se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Nos équipes ont préparé un programme riche et varié pour accompagner les enfants et les jeunes tout au long de l'année. Déjà, de nombreux projets sont en cours au sein de nos accueils, favorisant la créativité, la coopération et l'ouverture aux autres.



Au-delà des activités quotidiennes, de beaux projets riches de sens sont à venir : en novembre, les enfants découvriront les droits de l'enfant, en décembre ils mèneront un projet solidaire. 2026 débutera par un travail autour de la lutte contre les discriminations (mars), puis la sensibilisation au handicap (avril). En mai, place à la défense de la nature ! Ces rendez-vous sont autant d'occasions d'apprendre, de s'ouvrir aux autres et de partager des valeurs de respect et de citoyenneté.

Le Service Enfance Jeunesse se veut bien plus qu'un simple mode de garde. C'est un véritable lieu d'éducation, de vie et d'apprentissage, complémentaire de l'école et de la famille. Nos valeurs - laïcité, éducation populaire, inclusion et solidarité - guident chacune de nos actions et contribuent à faire de notre structure une alternative éducative forte et innovante sur le territoire.



Nous remercions les familles pour leur confiance et les enfants pour leur énergie communicative. Ensemble, nous construisons une année pleine de découvertes, de rires et de projets partagés !

Les événements de votre village

- 11 novembre**
Cérémonie de l'Armistice 1918
Monuments aux morts - 10h
 - 13 novembre**
Film documentaire « Le dernier visiteur »
Bibliothèque - 19h
 - 20 novembre**
Rendez-Vous du Jeudi
Panorama des entreprises industrielles autour d'Annecy
Bibliothèque - 19h
 - 23 novembre**
Concert La Voix en Chœur à Cœur
Eglise de Villaz - 15h
 - 6 décembre**
En attendant Noël
Bibliothèque - 10h à 17h
 - 12 & 13 décembre**
Sous le Chapiteau de Noël
Terrain stabilisé à côté de la salle d'animation
 - 24 janvier**
Nuit de la lecture
Bibliothèque - En soirée
 - 5 février**
Rendez-Vous du Jeudi
Les Italiens d'Annecy
Bibliothèque - 19h
 - 21 février**
Journée Boudins de Fer à Vill'
Terrain stabilisé à côté de la salle d'animation
- Toutes les informations sur notre site Internet, nos réseaux sociaux et en vous inscrivant à notre Newsletter. Pour les dates des animations récurrentes de la bibliothèque (Heure du conte, Atelier philo, Club de lecture) consultez le site Internet et la page Facebook de la bibliothèque municipale.

Sous le chapiteau de Noël 12 & 13 décembre 2025 !



Cette année, la magie de Noël s'invite à Villaz !

Sous l'impulsion du FJEP et avec le soutien de la Mairie, de nombreuses associations de Villaz (APE, ASP VILLAZ, ECHO DU PARMELAN, FER A VILL', OUTIL EN MAIN DU PAYS DE FILLIERE, LES RENARDEAUX, TC VILLAZ, VIL' ANIME, VILLAZIK, LA VOIX EN CHŒUR A CŒUR) vous donnent rendez-vous les **vendredi 12 décembre de 18h à minuit et samedi 13 décembre de 10h à minuit** sur l'ancien stabilisé, à côté de la salle d'animation.

Sous un grand chapiteau de cirque chauffé, l'ambiance sera festive et gourmande : animations musicales, spectacle pour enfants,

atelier maquillage, chorale, marché des créateurs, déambulations de clowns, sans oublier la visite du Père Noël !

Au menu : vin chaud, fondue, tartiflette, escargots, huîtres, crêpes et bien d'autres douceurs...

Un beau moment de partage pour petits et grands, à ne pas manquer pour plonger ensemble Sous le Chapiteau de Noël !

Nous vous attendons nombreux pour célébrer la magie de Noël ensemble.



Les habitants de Doudou apprécient beaucoup de savoir qu'à 5 000 kilomètres de chez eux, des gens savent qu'ils existent ! Les échanges téléphoniques, photos et vidéos permettent une relation quasi quotidienne avec nos amis lointains. En effet, s'il n'est pas envisageable aujourd'hui de voyager jusqu'à Doudou, nous arrivons à échanger régulièrement et à monter des projets : en 2025, le Balafon Savoyard a ainsi financé une grande partie du système d'adduction d'eau courante et potable pour le dispensaire et la maternité. Après trois années bien sombres côté terrorisme, le village envisage l'avenir de façon plus sereine : les écoles sont à nouveau ouvertes et l'on circule un peu partout sans inquiétude.

Mais, les changements climatiques viennent déstabiliser les agriculteurs, qui voient leurs efforts réduits à néant lors des inondations de plus en plus tardives et d'autant plus graves pour les cultures. De plus, la montée des températures fait souffrir la nature, les animaux et les hommes. La culture du riz fluvia permet une petite adaptation à ces phénomènes chaque année plus intenses. Pour l'instant, de nombreux étudiants et apprentis représentent l'avenir du village et le Balafon Savoyard continue à leur donner un coup de main !



ECHO DU PARMELAN

Après une reprise sur les chapeaux de roues, avec notre participation au Forum des Associations le 6 septembre, au Festirun de Vill' le 14 septembre et à la marche pour Octobre Rose au stade du Varday le 12 octobre, nous vous attendons nombreux à la Cérémonie du 11 novembre et à la vente de boudins, à Nâves, le 15 novembre (la date de la vente de février n'est pas encore fixée). Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer un grand évènement pour le 7 février ! Nous organisons un concert à la salle polyvalente de Groisy, accompagnés du Brass Band des Savoie et du Mountain Brass, pour fêter les 120 ans de la création de l'association.

A vos agendas !

Nous sommes toujours à la recherche d'un professeur de percussions pour quelques heures par semaine.

Merci de contacter notre Directeur Enzo au 07 71 21 59 71 ou notre Président Ludovic au 06 66 12 64 61, si vous êtes intéressé.

À partir de novembre, pour cause de travaux, nous répèterons dans la salle sous l'ancienne poste. Alors, si vous voulez pousser notre porte, n'hésitez pas, mais ne vous trompez pas de porte !



PAROISSE SAINT-MARC

Retrouvez toutes les informations et toutes les dates sur notre site Internet, ainsi que sur la feuille d'information hebdomadaire disponible dans le hall d'entrée de l'église.



La rentrée s'est déroulée dans la sérénité pour nos Renardeaux, marquant le début d'une année placée sous le signe du renouveau. L'équipe accueille les enfants avec enthousiasme, dans une atmosphère toujours bienveillante et attentive aux besoins des tout-petits et de leurs familles.

Cette rentrée est marquée par un changement au sein du Conseil d'Administration de la structure. Plusieurs membres sortants, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement et leur travail au service des Renardeaux, ont passé le relais à une nouvelle équipe.

Dans le même temps, les travaux de la future crèche avancent à bon rythme. La nouvelle structure, plus spacieuse et tournée vers l'extérieur, offrira un nouveau cadre adapté au développement des enfants.

Nous remercions toutes les personnes impliquées dans cette dynamique : les professionnels de la crèche, les membres du CA, les élus, les artisans mobilisés sur le chantier et, bien sûr, les parents pour leur confiance renouvelée !



L'ASP VILLAZ, FIÈRE DE SES JEUNES TALENTS DU VILLAGE

À l'ASP Villaz, la formation ne s'arrête pas aux terrains. Elle se vit chaque jour à

travers la transmission, la confiance et l'engagement de toute une génération. Depuis septembre, le club a eu la fierté d'accueillir neuf jeunes Villazoises, qui participent activement à la vie du club en tant qu'apprentis, bénévoles ou en formation : Louis Savary (service civique U13), Johan Chariot (éducateur bénévole U6/U7), Nael Gasperment (en formation BPJEPS), Eva Fusaro (éducatrice bénévole U6/U7/U9), Timothé Lavorel (éducateur bénévole U6/U7), Sacha Trajkovic-Auclair (en formation BPJEPS), Axel Chambet (éducateur bénévole U6/U7), Thibault Soujol (adjoint U17) et Iban Deletraz (adjoint U15).

Recruter, accompagner et former des jeunes du village fait partie de l'ADN de l'ASP Villaz. Leur engagement témoigne de l'esprit du club : offrir à chacun une place pour apprendre, partager, transmettre et s'épanouir sur et en dehors du terrain !

Grâce à eux, l'ASP Villaz continue de grandir dans le jeu, dans l'humain et dans le cœur.



L'ASP VILLAZ A VU LA VIE EN ROSE

Le week-end des 10 et 11 octobre, l'ASP Villaz s'est mobilisée pour Octobre Rose. Sur tous les terrains, joueuses, coachs et staff ont porté le maillot rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Le président Jean-Marc Eklou rappelle que « C'était important pour le club, le comité et tout le staff de participer à cette cause, à notre échelle ».

Chaque année, le club agit aux côtés de Catherine Daniel, adjointe au Maire en charge de la Commission Affaires Sociales, pour sensibiliser et récolter des fonds. Cette édition était dédiée à Émilie, membre du comité, qui mène depuis deux ans un combat exemplaire. Les recettes du week-end ont été reversées à des associations de lutte contre la maladie.



RETOUR SUR LA FOIRE AGRICOLE 2025

L'AG de l'association Fer à Vill' a eu lieu le 11 octobre, l'occasion

pour tous ses adhérents et partenaires de se réunir et de faire le point sur les actions engagées. En particulier, les remises de dons :

- 1 000 € à Vie La Zik, ce qui a également permis de remettre un chèque à un petit garçon handicapé "Côme notre bonheur inattendu".
- 500 € à la Batterie Fanfare L'écho du Parmelan, pour leur précieuse participation tout au long de l'année, ainsi que le jour de la Foire.
- 300 € à la chorale Les Accords Do Ré, pour leur prestation durant la Foire.
- 600 € à Jonathan Deletraz, de la Chèvrerie du Parmelan.
- 300 € pour Octobre Rose à Villaz.

Fer à Vill' sera partenaire du marché de Noël organisé par la Mairie et de nombreuses associations de Villaz, les 12 et 13 décembre.

L'association organisera sa journée Boudins le samedi 21 février 2026 et vous donne rendez-vous pour la prochaine édition de la Foire Agricole le dimanche 3 mai.





LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

Le groupe vocal associatif « La voix en chœur à cœur » de Villaz porte son attention à accueillir et accompagner les personnes souhaitant travailler sur leur potentiel corporel, vocal et scénique, à la recherche d'un mieux-être. Elles sont bienvenues au studio du pont d'Onnex tous les mardis soir de 19h15 à 21h30. De plus, des séances annuelles à visée musico-thérapeutique sont offertes aux adhérents dans un climat sécurisant, jovial et plaisant. Le groupe vocal permet une prise d'assurance aux choristes. Ceux-ci ont la possibilité de chanter sur de très nombreuses scènes en solo, duo... avec le chœur en refrain, aux côtés d'artistes reconnus : c'est la singularité. Le 1^{er} semestre 2025 a été fructueux en événements bien différents les uns des autres sur le bassin d'Annecy et autour de Fillière.

La fin d'année se profile. La voix en chœur à cœur va revêtir son costume d'hiver en proposant :

- Dimanche 23 novembre à 15h : concert annuel à l'église de Villaz, annonçant les prémices de Noël, accompagné par KRY'S FLORIAN notre chef de chœur et chanteur ténor, du pianiste Stefano MARCHITELLI et de Myriam PETIT au cor des Alpes. Réservation des places sur le site Internet lavoixenchoeuracoer.fr, via HelloAsso ou avant le début du concert sur place dans l'église de Villaz à partir de 14h.
- Dimanche 30 novembre à 14h30 : animation musicale et créative aux crèches du monde, à la maison paroissiale St Bernadette d'Albigny à Annecy.



- Vendredi 12 décembre à 18h : concert de Noël à Villaz, accompagné de nos musiciens aux cors des Alpes et Orgue de Barbarie.
- Dimanche 21 décembre à 15h : concert de Noël à l'église de Charvonnex, avec le groupe vocal et le virtuose François-René Duchable au piano.

Public fidèle, profitez de nos sublimes plateaux artistiques qui offre l'excellence musicale au sein de nos villages. Venez soutenir notre association lors de nos prestations enchantées : partage émotionnel, joie et bonheur assurés !

Pour suivre nos événements, consultez régulièrement l'agenda sur notre site : lavoixenchoeuracoer.fr.

Pour toute information : Marie-Agnès Glorieux : 06 73 31 30 88



CLUB DES SPORTS VILLAZ

Le Club des Sports de Villaz devient un Club Alpin Français (CAF).

Nous avons le plaisir de vous annoncer que, dans notre souci d'apporter un meilleur encadrement aux enfants, jeunes et adultes de Villaz, nous avons décidé de devenir un Club Alpin Français. La Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne correspond

tout à fait à l'esprit de notre club, qui est de faire découvrir les activités de montagne à toutes et tous. Grâce à cela, nous apporterons une meilleure couverture d'assurance à nos jeunes en falaise et nous pourrions bénéficier de formations d'encadrants.

Vous pouvez tous vous affilier au CAF de Villaz et profiter des assurances montagne, des prix réduits pour les refuges et des sorties organisées.

Toutes les informations sont sur notre site www.clubsportsvillaz.com. Vous pouvez également contacter Karl Blanchet sur clubsportvillaz@gmail.com.



UNE AMAP EXISTE À VILLAZ !

Dré dans l'Corti est une association créée sur le modèle des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). L'histoire a commencé aux Vignes en septembre 2023 autour de Justine, avec des légumes 100 % bio et 100 % Villaz. Puis, tranquillement, Dré dans l'Corti a grandi et propose aujourd'hui des œufs, des fromages de brebis, des farines de blé, des glaces et bientôt du miel. Cette variété de produits est évidemment 100 % locale.

Nous nous retrouvons tous les mercredis à la salle de la Fillière entre 17h et 19h pour une distribution toujours colorée et conviviale. C'est aussi ça, Dré dans l'Corti !

Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous présenter notre dernier né, lui aussi 100 % Villaz (eh oui, nos adhérents ont du talent !) : notre site Internet pour tout savoir sur ce qu'est une AMAP : amap-villaz.framer.website.

Vous y trouverez le fonctionnement de l'association, nos actualités, des recettes et surtout, comment nous rejoindre. Une vraie mine d'informations sur la vie locale et les saveurs de notre territoire.

Nous contacter par mail : dredanslecorti@mailo.com.



LE TENNIS CLUB DE VILLAZ

PORTRAIT

Benjamin Jullien, professeur au Tennis Club de Villaz : la passion du jeu et de la transmission

Dans la continuité d'un précédent numéro dans lequel nous avons présenté Romina Mröchen-Boutry, professeure au Tennis Club de Villaz, découvrez aujourd'hui le parcours de son collègue Benjamin Jullien.

Il suffit de passer quelques minutes sur les courts de tennis de Villaz pour le comprendre : Benjamin Jullien n'est pas seulement un professeur de tennis, il est un véritable passeur de passion. Avec son sourire communicatif et son humour enfantin assumé, il séduit autant les plus jeunes que les adultes. Portrait d'un passionné.



Un parcours sous le signe de la transmission

Benjamin est tombé dans le tennis quand il était tout petit : « J'ai commencé à 4 ans avec mon père, lui-même professeur au TC Frangy. C'est mon club formateur, là où j'ai appris à jouer, grandi et même donné mes premiers cours en tant qu'initiateur », raconte-t-il. Après des expériences dans différents clubs de la région – Valleiry, Saint-Julien-en-Genevois, Annecy-le-Vieux – il s'envole pour une aventure insolite, qu'il qualifie de très enrichissante : six mois au Vietnam, dans une académie de tennis, au contact d'expatriés et de quelques joueurs locaux.

De retour en Haute-Savoie, Benjamin intègre le Tennis Club de Villaz, qu'il considère aujourd'hui comme « le plus beau club de France » !

S'il a choisi de devenir professeur, c'est sans surprise grâce à son père. « Il m'a transmis cette passion du tennis et l'envie de la partager ». Depuis, Benjamin en a fait sa vocation.

Enseigner avec plaisir : sa méthode

Sa pédagogie ? « Progresser en s'amusant, c'est la clé » confie-t-il. Et, sans hésitation, il avoue préférer enseigner aux enfants : « Ils sont plus spontanés, plus ouverts, la complicité se crée très vite ». Les souvenirs sont nombreux : des tournées de tournois où les jeunes partagent victoires et défaites, les yeux émerveillés devant le tournoi de Bercy...

Un homme simple et sportif

Quand il ne manie pas la raquette, cet habitant de Nâves pratique le football à l'ASP Villaz, le trail, le ski... Mais, depuis peu, c'est surtout son rôle de papa qui occupe ses journées : « Papa comblé » comme il aime se définir, aux côtés de « simple » et « espiègle ». Son idole ? Roger Federer bien sûr, dont il garde le souvenir impérissable de sa victoire contre Richard Gasquet à Roland-Garros, l'année de son sacre. Il se remémore aussi avec amusement ses chamailleries d'enfant sur les courts avec sa grande sœur : « On se tirait la bourre, ça finissait souvent en disputes, pour rester poli ! Mon père et nos coachs ont dû avoir une sacrée patience ».

Des valeurs fortes

Pour Benjamin, le tennis est bien plus qu'un sport : « C'est une école de vie, qui apprend le respect, la persévérance, le fair-play, mais aussi l'autonomie et la confiance en soi ».

Au Tennis Club de Villaz, il souhaite consolider ce qui existe déjà et rêve de développer un projet de sponsoring, afin d'accompagner la Mairie dans l'amélioration des infrastructures : « Offrir de meilleures conditions aux jeunes, c'est leur donner encore plus envie de progresser ».

En résumé

Benjamin Jullien incarne cette nouvelle génération d'enseignants sportifs : passionnés, impliqués et proches de leur public. Sur les courts de Villaz, il ne se contente pas de transmettre une technique, il transmet un état d'esprit et une joie de jouer qui marquent durablement ses élèves.

Informations pratiques

Adhésion simple : www.tennis.villaz.fr.
Adhésion aux cours collectifs : si vous n'êtes pas déjà adhérent, contactez-nous par email : tennis.villaz@gmail.com.
Portez-vous bien, rendez-vous sur les courts et suivez nos aventures sur Facebook : www.facebook.com/tcvillaz.



L'Union Nationale des Combattants (UNC) est une association créée le 26 novembre 1918 qui compte actuellement

150 000 adhérents. Ceux de 1914-18 ont été rejoints par les combattants de 1939-45 puis ceux d'Indochine, d'Afrique du Nord, les opérations extérieures, les anciens du service militaire, ainsi que tous les sympathisants (membres associés) qui se retrouvent tous au sein de l'UNC dans le même esprit d'entraide et de camaraderie. Le but est de rassembler toutes les personnes qui partagent leur attachement au monde combattant et aux valeurs qu'il véhicule, d'agir pour la défense des intérêts du monde combattant, perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France et contribuer au travail de mémoire et à la formation civique des jeunes générations.

Notre association locale, l'UNC Parmelan, présidée par Michel Guédon, regroupe 4 communes : Villaz, Nâves-Parmelan, Les Ollières, Aviernoz et compte 54 adhérents.

Si vous partagez nos valeurs et si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Pour avoir plus d'informations : Michel Guédon 06 83 03 69 66 ou Sylvain Dunand 06 23 14 40 25.



Le yoga ne se résume pas seulement à des exercices physiques appelés « Asanas ».

Le congrès international de yoga de l'Union Européenne de Yoga 2026, qui aura lieu à Zinal en Suisse, aura pour thème « Les émotions dans le yoga » (bhâva) et (rasa).

Le premier est présent dès notre naissance et dure tout au long de notre vie. Quant au second, il se présente à chaque instant de notre vie, mais il est de durée limitée et d'une intensité plus ou moins forte.

Les pratiques physiques du yoga nous permettent de faire réagir nos émotions. Les postures d'ouverture peuvent favoriser un sentiment de courage et de confiance, tandis que les postures d'équilibre peuvent susciter un sentiment de stabilité et de sérénité. Ce ne sont que quelques exemples.

Nous rechercherons l'exploration de ces aspects durant cette année de cours.

À NOTER

Permanence des élus

Le Maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en Mairie au : 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences

Vendredis 3 et 21 novembre, vendredis 5 et 19 décembre, vendredis 9 et 23 janvier, vendredis 6 et 20 février, à 18h.

Horaires d'ouverture de la mairie

Matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h

Après-midi : lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30

Mardi : 16h à 18h30

Fermée le mercredi

Tél : 04 50 60 61 64

Courriel : contact@villaz.fr



Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale

Lundi
9h30 - 12h

Mercredi
16h - 19h

Vendredi
16h - 19h

Samedi
10h - 12h



Conseil Municipal en bref

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site Internet de la commune : **www.villaz.fr**

À compter de début novembre, en raison des travaux de la salle d'animation, les CM auront lieu à la Mairie.



Don du sang

Pendant les travaux de la salle d'animation, nous vous proposons d'aller donner votre sang à Nâves. La prochaine collecte de sang est prévue le mercredi 17 décembre, de 16h30 à 19h, à la polyvalente de Nâves-Parmelan. Privilégiez la prise de rendez-vous sur resadon.fr

Avant de prendre rendez-vous, il vous est proposé de vérifier votre aptitude au don directement sur le site Internet :

<https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>.

Pour le rendez-vous, munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un stylo pour remplir votre questionnaire. Pensez également à vous hydrater tout au long de la journée.

Numéros d'urgence

SAMU : **15**

Police secours : **17**

Pompiers : **18**

Enfance maltraitée : **119**

Violences femmes info : **3919**

Association Espace Femmes :
04 50 97 61 90

Gendarmerie :

Groisy > **04 50 68 00 02**

Anancy-le-Vieux > **04 50 23 02 23**

N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

Vous avez + de 60 ans

Le CCAS propose de vous envoyer par mail diverses informations (conférences, ateliers, manifestations...).

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à : ccas@villaz.fr avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone)
Objet : Infos CCAS.

Ces informations sont également communiquées sur le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, la lettre électronique Villaz Actualités et par affichage dans la commune.

Vous venez d'arriver à Villaz ?

Vous changez d'adresse sur la commune ?

Nous vous invitons à passer en mairie pour vous faire connaître, afin que nous puissions vous communiquer toutes informations utiles.

Ne restez pas isolé

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la Mairie au 04 50 60 61 64 pour faire part de votre situation. Un suivi téléphonique pourra alors vous être proposé.



Newsletter

La Mairie met à votre disposition plusieurs canaux d'information : le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, le Villaz & Vous et la lettre électronique Villaz Actualités. Pour rester informé tout au long de l'année, pensez à vous inscrire à cette dernière. Pour cela, rendez-vous sur notre site Internet : **www.villaz.fr/newsletter/** ou scannez le QR Code

Recensement citoyen

Chaque jeune doit, dans le mois qui suit ses 16 ans, se faire recenser à la mairie de son domicile.

Il-elle doit se présenter au secrétariat de mairie muni.e de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.